



La municipalité de Grand-Remous

Ouverture officielle du sentier pédestre

Le conseil municipal vous invite à l'ouverture officielle du sentier pédestre de Grand-Remous, situé sur le chemin Lamoureux.

Ce sentier, surnommé le sentier des Chutes débute sur le chemin Lamoureux s'étendant sur une distance de 8.1 km.

L'inauguration aura lieu dimanche le 13 septembre prochain à 10h.

Au plaisir de vous rencontrer, parents et enfants

Vos élus

Jocelyne Lyrette,
Mairesse